

Comptes économiques du secteur des ménages canadiens répartis selon le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine, deuxième trimestre de 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 4 octobre 2023

L'écart de revenu a reculé pour se chiffrer à 45,1 % au deuxième trimestre, en baisse par rapport à un sommet inégalé de 47,0 % atteint au deuxième trimestre de 2022, tandis que l'écart du patrimoine a augmenté pour s'établir à 65,1 %, en hausse par rapport à l'écart de 64,5 % observé un an plus tôt.

L'écart de revenu pour les ménages à faible revenu diminue par rapport au sommet historique en raison de l'augmentation des prestations pour les retraités et de la hausse des salaires des travailleurs

L'écart de revenu — défini comme l'écart de la part du revenu disponible entre les ménages de la tranche supérieure de 40 % et les ménages de la tranche inférieure de 40 % de la répartition des revenus — a reculé pour s'établir à 45,1 % au deuxième trimestre, revenant aux niveaux observés avant la pandémie de COVID-19. L'écart de revenu était en baisse par rapport au sommet de 47,0 % enregistré au deuxième trimestre de 2022, lorsque la cessation des prestations gouvernementales de soutien liées à la pandémie de COVID-19, combinée à la faiblesse des conditions du marché du travail, avait porté l'écart de revenu à un sommet historique.

Les ménages ayant les revenus les plus faibles — ceux qui se trouvaient dans la tranche inférieure de 20 % de la répartition des revenus — ont enregistré de fortes hausses du revenu disponible moyen au deuxième trimestre de 2023 par rapport au même trimestre de 2022, principalement en raison de l'augmentation des transferts (+20,1 % par rapport à +3,6 % pour tous les ménages). Le [supplément de 10 % aux prestations de la Sécurité de la vieillesse](#) pour les personnes âgées de 75 ans et plus représentait plus du quart de l'augmentation globale des transferts aux ménages ayant les revenus les plus faibles. Au deuxième trimestre de 2023, 40,5 % des ménages aux revenus les plus faibles ont déclaré que les transferts gouvernementaux étaient leur principale source de revenu, en hausse par rapport à 35,7 % un an plus tôt.

Parallèlement, les conditions du marché du travail favorables ont influé davantage sur les revenus des ménages du deuxième quintile de revenu, les augmentations que ces ménages ont observées sur le plan salarial ayant représenté les deux tiers de la hausse de leur revenu disponible (+6,9 % par rapport à +3,3 % pour tous les ménages).

Tableau 1

Part du revenu disponible selon le quintile de revenu, y compris l'écart entre les deux quintiles supérieurs et les deux quintiles inférieurs

	Moyenne (2010 à 2019)	Deuxième trimestre de 2020	Deuxième trimestre de 2021	Deuxième trimestre de 2022	Deuxième trimestre de 2023
	%				
Quintile de revenu disponible					
Quintile de revenu inférieur	6,3	6,1	5,9	5,5	5,7
Deuxième quintile de revenu	12,6	12,7	12,2	12,3	12,8
Troisième quintile de revenu	17,2	17,3	17,6	17,3	17,8
Quatrième quintile de revenu	23,3	23,6	23,2	23,4	22,5
Quintile de revenu supérieur	40,7	40,3	41,1	41,4	41,1
Écart entre la part du revenu disponible des deux quintiles supérieurs et des deux quintiles inférieurs	45,1	45,1	46,2	47,0	45,1

Source(s) : Tableaux [36-10-0587-01](#) et [36-10-0662-01](#).



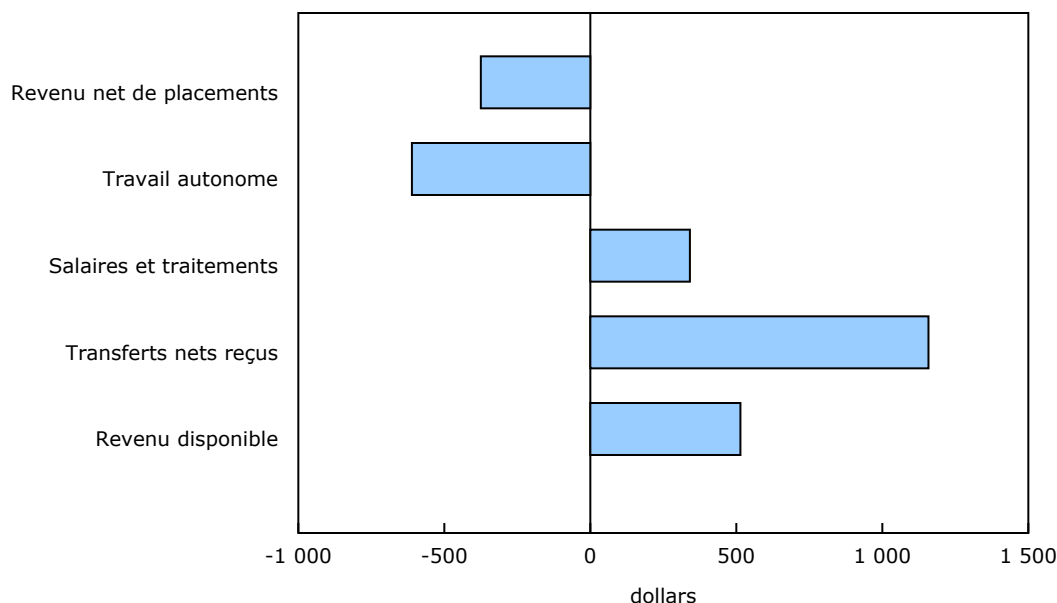
Tableau 2
Revenu disponible par quintile de revenu, dollars moyens par ménage, deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022

	Deuxième trimestre de 2022	Deuxième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2023
	dollars			%
Tous les ménages	22 627	23 381	754	3,3
Quintile de revenu inférieur	6 192	6 706	514	8,3
Deuxième quintile de revenu	13 963	14 932	969	6,9
Troisième quintile de revenu	19 592	20 844	1 252	6,4
Quatrième quintile de revenu	26 527	26 354	-173	-0,7
Quintile de revenu supérieur	46 862	48 071	1 209	2,6

Source(s) : Tableau 36-10-0662-01.

L'augmentation des taux d'intérêt a eu une incidence négative sur le revenu disponible des ménages aux revenus les plus faibles, car le revenu de placements net moyen de ces ménages a diminué au deuxième trimestre de 2023. Les soldes de cartes de crédit ont eu une incidence plus importante sur les ménages aux revenus les plus faibles, car les augmentations des frais d'intérêt étaient réparties également entre les cartes de crédit et les hypothèques pour les ménages aux revenus les plus faibles, tandis que le ménage moyen consacrait les deux tiers de l'augmentation globale des paiements d'intérêts à la dette liée aux prêts hypothécaires.

Graphique 1
Variation du revenu disponible moyen pour le quintile de revenu inférieur, y compris la contribution de chaque composante du revenu, deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022



Source(s) : Tableau 36-10-0662-01.

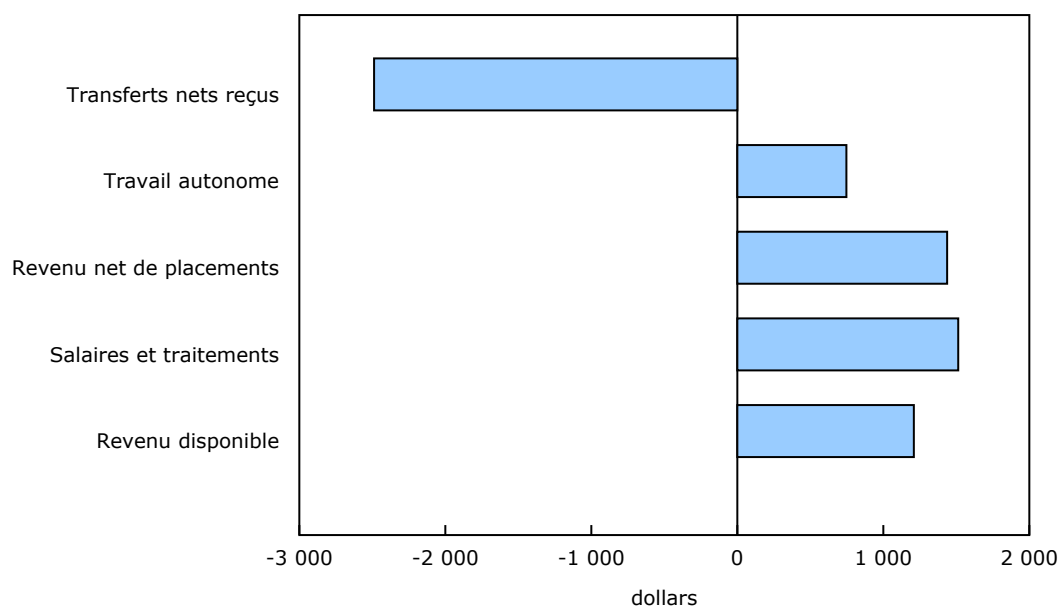
Les revenus des ménages ayant les revenus les plus élevés proviennent de leur emploi et de leurs placements

Pour les ménages ayant les revenus les plus élevés (la tranche supérieure de 20 %), le revenu disponible moyen a augmenté à un rythme plus lent que la moyenne au deuxième trimestre par rapport à un an plus tôt (+2,6 % par rapport à +3,3 % pour tous les ménages). Il y a eu des hausses pour les salaires et traitements (+3,0 %), le revenu d'emploi autonome (+11,2 %) et le revenu de placements net (+15,2 %), principalement sous forme de dividendes et d'intérêts qui proviennent de dépôts dans des banques, tandis que les augmentations des frais d'intérêt ont eu une incidence relativement mineure sur le revenu de placements net.

Les hausses du revenu d'emploi et de revenu de placements des ménages ayant les revenus les plus élevés ont été partiellement contrebalancées par des réductions des transferts nets reçus (-13,2 %), car le nombre de ménages qui reçoivent des prestations gouvernementales à titre de principale source de revenu a diminué d'un tiers au deuxième trimestre par rapport au deuxième trimestre de 2022. Une augmentation des impôts payés par les ménages ayant les revenus les plus élevés (+6,9 %) a également pesé sur le revenu disponible.

Graphique 2

Variation du revenu disponible moyen pour le quintile de revenu supérieur, y compris la contribution de chaque composante du revenu, deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022

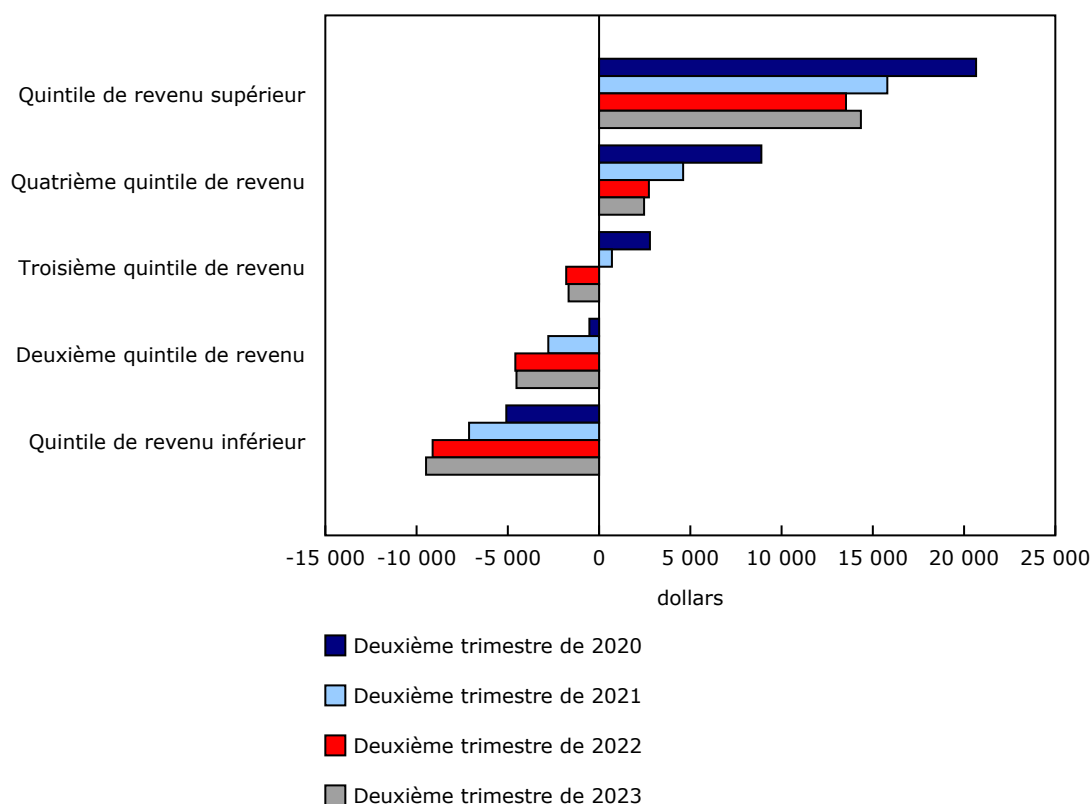


Source(s) : Tableau 36-10-0662-01.

L'épargne nette des ménages ayant les revenus les plus faibles diminue à mesure que les augmentations du coût de la vie dépassent les hausses de revenu

Contrairement à l'épargne nette des ménages ayant les revenus les plus élevés, qui s'est accrue au deuxième trimestre par rapport à un an plus tôt (+6,0 %; +816 \$), l'épargne nette des ménages ayant les revenus les plus faibles a diminué (-3,9 %; -360 \$) au cours de la même période, puisque les hausses de revenu de ces ménages n'ont pas contrebalancé l'augmentation du coût de la vie, en particulier pour les vêtements et les chaussures ainsi que pour le transport.

Graphique 3 Épargne nette moyenne des ménages, selon le quintile de revenu



Source(s) : Tableau 36-10-0662-01.

L'écart du patrimoine s'élargit par rapport à un an plus tôt, mais demeure inférieur à ce qu'il était avant la pandémie de COVID-19

La majeure partie de la richesse est détenue par relativement peu de ménages au Canada. Les ménages au patrimoine le plus élevé (tranche supérieure de 20 %) représentaient plus des deux tiers (67,8 %) de la valeur nette au deuxième trimestre, tandis que les ménages ayant le patrimoine le plus bas (tranche inférieure de 40 %) en représentaient 2,7 %.

Les plus récentes estimations indiquent un renversement de la situation pour les moins aisés au cours de la dernière année par rapport aux tendances observées pendant la pandémie. De la fin de 2019 à la fin de 2021, l'écart du patrimoine a diminué de 1,5 point de pourcentage, ce qui représente la plus forte baisse jamais enregistrée. Par opposition, sur une période d'un an, du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2023, l'écart du patrimoine entre la tranche supérieure de 20 % et la tranche inférieure de 40 % a augmenté de 0,6 point de pourcentage, se classant parmi les plus fortes augmentations jamais enregistrées pour ces estimations.

Les ménages ayant le patrimoine le plus bas ont été davantage touchés par les récentes pressions économiques, leur valeur nette ayant diminué de 1,3 % au deuxième trimestre de 2023 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Seuls les ménages ayant le patrimoine le plus bas ont eu une valeur nette moyenne inférieure au cours de cette période, tandis que la valeur nette de l'ensemble des ménages a augmenté de 2,0 %.

Tableau 3
Valeur nette selon le quintile de patrimoine, dollars moyens par ménage, deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022

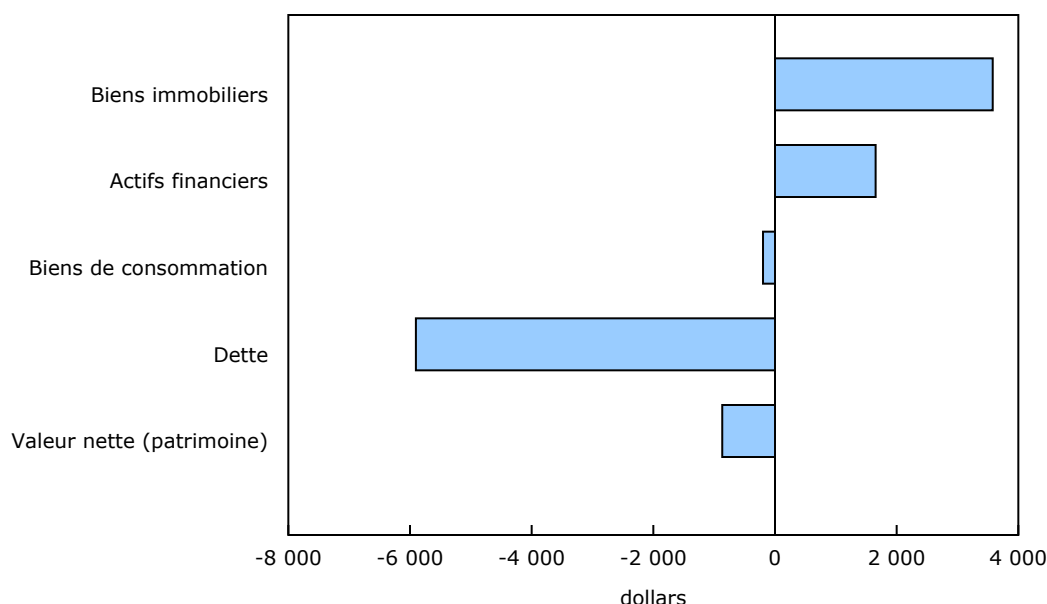
	Deuxième trimestre de 2022	Deuxième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2023
	dollars			%
Tous les ménages	948 003	967 202	19 199	2,0
Quintile de patrimoine inférieur et deuxième quintile de patrimoine	65 711	64 844	-867	-1,3
Troisième quintile de patrimoine	445 560	446 721	1 161	0,3
Quatrième quintile de patrimoine	973 163	982 179	9 015	0,9
Quintile de patrimoine supérieur	3 189 868	3 277 423	87 554	2,7

Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

La valeur nette des ménages ayant le patrimoine le plus bas se contracte à mesure que la dette hypothécaire augmente

Bien que les ménages ayant le patrimoine le plus bas aient acquis et détenaient des biens immobiliers, leur valeur nette moyenne a diminué au deuxième trimestre par rapport au même trimestre un an plus tôt, car l'augmentation de la dette hypothécaire pour financer ces actifs (+8,4 %) a dépassé l'augmentation de la valeur de leurs biens immobiliers (+3,9 %). En moyenne, les [prix de l'immobilier](#) ont diminué de 4,8 % en juin 2023 par rapport à un an plus tôt.

Graphique 4
Variation de la valeur nette moyenne pour les deux quintiles de patrimoine inférieurs, y compris la contribution de chaque composante du patrimoine, deuxième trimestre de 2023 par rapport au deuxième trimestre de 2022



Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

Contrairement aux ménages ayant le patrimoine le plus bas, ceux ayant le patrimoine le plus élevé (tranche supérieure de 20 %) ont enregistré au deuxième trimestre une hausse de leur valeur nette plus prononcée que la moyenne (+2,7 % par rapport à +2,0 % pour tous les ménages) par rapport à un an plus tôt, entièrement liée à la hausse des actifs financiers (+6,6 %). La valeur moyenne des biens immobiliers pour les ménages ayant le patrimoine le plus élevé a diminué de 2,8 % au cours de la même période, au même rythme que les réductions observées pour le ménage moyen (-2,1 %). Parallèlement, la dette était relativement stable, augmentant de 1,0 %, les plus riches évitant des niveaux d'emprunt plus élevés.

La dette hypothécaire des ménages les plus jeunes diminue, alors que les préoccupations en matière d'abordabilité grandissent

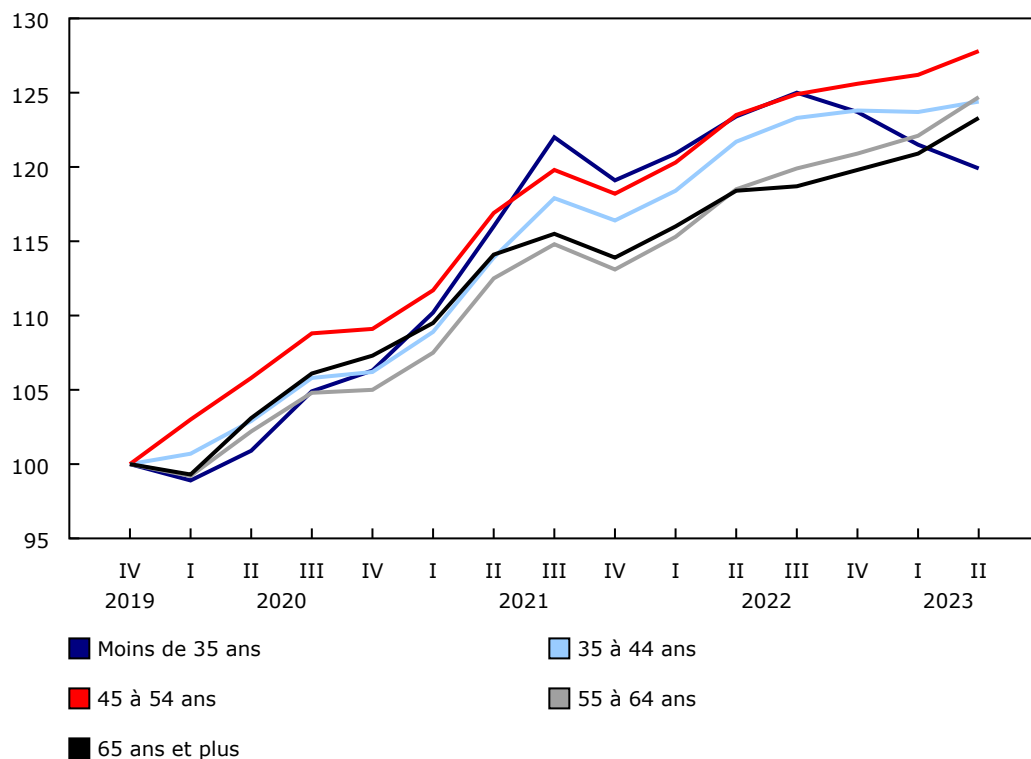
Du deuxième trimestre de 2020 au deuxième trimestre de 2022, alors que la Banque du Canada avait réduit ses taux d'intérêt pour stimuler l'économie, les ménages les plus jeunes — ceux âgés de moins de 35 ans — ont enregistré la croissance la plus marquée de la dette hypothécaire moyenne (+22,4 % par rapport à +17,3 % pour tous les ménages). Toutefois, plus récemment, parallèlement à une hausse marquée des taux d'intérêt du deuxième trimestre de 2022 au deuxième trimestre de 2023, la dette hypothécaire moyenne des ménages les plus jeunes a diminué au rythme le plus rapide (-2,8 % par rapport à +1,8 % pour tous les ménages).

Les ménages les plus jeunes — ceux âgés de moins de 35 ans — peuvent réduire le solde de leurs dettes hypothécaires pour diverses raisons. Les acheteurs potentiels peuvent se détourner du marché du logement en raison de préoccupations liées à l'abordabilité, alors que les propriétaires actuels qui ont fait l'achat d'une propriété il y a quelques années au moment où les taux d'intérêt étaient nettement plus bas peuvent rembourser le solde de leurs dettes hypothécaires actuel ou déménager dans un logement plus abordable.

Graphique 5

Variation de la dette hypothécaire moyenne des ménages selon le groupe d'âge du principal soutien économique

indice (quatrième trimestre de 2019 = 100)

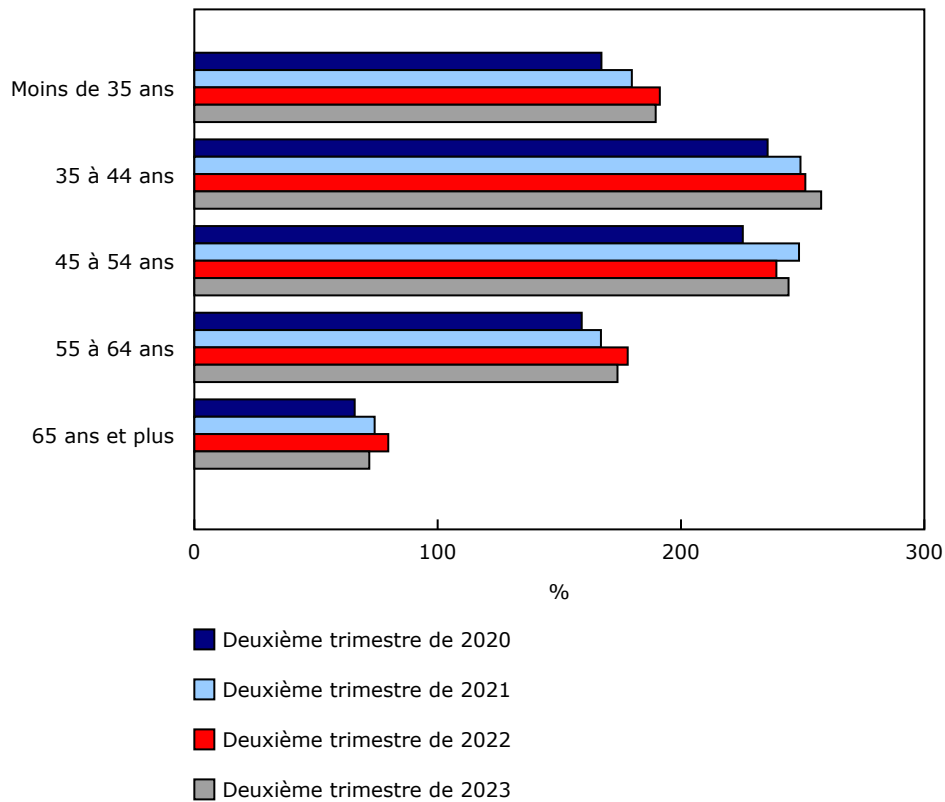


Source(s) : Tableau 36-10-0660-01.

Le ratio de la dette au revenu des ménages les plus jeunes diminue tandis que le ratio du service de la dette augmente

Les ratios de la dette au revenu étaient les plus élevés pour les ménages du principal groupe d'âge actif au deuxième trimestre, et leur croissance était également la plus forte par rapport à la même période de l'année précédente, y compris pour ceux âgés de 35 à 44 ans (+6,4 points de pourcentage) et ceux âgés de 45 à 54 ans (+5,0 points de pourcentage). La dette des ménages du principal groupe d'âge actif s'est accrue davantage que le revenu disponible, les hausses de revenu d'emploi ayant été contrebalancées par l'augmentation des frais de la dette. Au cours de la même période, le ratio de la dette au revenu a diminué pour les ménages plus jeunes (moins de 35 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus). Alors que le ratio pour les ménages les plus jeunes a diminué en raison de la réduction de la dette hypothécaire combinée à de fortes hausses salariales, les ménages les plus âgés ont bénéficié de prestations de retraite accrues destinées aux ménages à faible revenu.

Graphique 6
Ratio de la dette au revenu selon le groupe d'âge du soutien économique principal



Source(s) : Tableau 36-10-0664-01.

Un autre indicateur du risque financier des ménages est le ratio du service de la dette (RSD, intérêts seulement), qui est fondé sur la valeur du total des paiements d'intérêts sur la dette du marché du crédit en proportion du revenu disponible du ménage. Le RSD était plus élevé chez les groupes d'âge plus jeunes au deuxième trimestre; il a atteint 12,5 % chez les personnes âgées de 35 à 44 ans (+4,5 points de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2022) et 11,5 % chez les moins de 35 ans (+4,1 points de pourcentage).

Même si la baisse du ratio d'endettement des ménages les plus jeunes indique qu'ils sont moins endettés au deuxième trimestre de 2023 qu'un an plus tôt, ils continuent à payer davantage pour le service de leur dette restante en raison de l'augmentation des taux d'intérêt au cours de la même période.

Les niveaux constamment élevés des taux d'intérêt et de l'inflation continueront probablement d'exercer des pressions sur la capacité des ménages à joindre les deux bouts sans augmenter leurs dettes davantage, en particulier les groupes vulnérables comme ceux gagnant les revenus les plus faibles, ceux ayant les patrimoines les plus bas et ceux des groupes d'âge plus jeunes. Les plus récents chiffres du programme des [Agrégats mensuels du crédit](#) indiquent que la dette des ménages a continué d'augmenter jusqu'en juillet 2023, bien qu'il y ait eu un ralentissement continu de l'emprunt hypothécaire, les taux d'intérêt et les prix relativement élevés des maisons ayant probablement dissuadé les acheteurs.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

Les comptes économiques du secteur des ménages répartis pour le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine des ménages canadiens sont un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué servira à mesurer l'objectif suivant :



Note aux lecteurs

Statistique Canada publie régulièrement des indicateurs macroéconomiques du revenu disponible des ménages, des dépenses de consommation finales, de l'épargne et du patrimoine des ménages dans le cadre du Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM). Ces comptes sont conformes aux plus récentes normes internationales et sont compilés pour tous les secteurs de l'économie, y compris les ménages, les institutions sans but lucratif, les administrations publiques et les sociétés d'affaires, de même que la position financière du Canada par rapport au reste du monde. Bien que le SCCM fournisse des renseignements de grande qualité sur la position globale des ménages relativement aux autres secteurs de l'économie, les comptes économiques répartis pour le secteur des ménages (CERSM) favorisent une granularité supplémentaire permettant à Statistique Canada d'aborder des questions telles que les vulnérabilités de groupes particuliers et les conséquences qui en résultent sur le plan du bien-être économique et de la stabilité financière. Ces comptes constituent donc un complément important aux données trimestrielles standard liées à l'économie.

Les estimations des CERSM publiées aujourd'hui portent sur le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine, y compris leurs sous-composantes selon diverses répartitions des ménages pour le deuxième trimestre de 2023. Les estimations ont également été révisées pour les périodes précédentes afin d'intégrer les plus récents repères du SCCM, y compris les révisions jusqu'au premier trimestre de 2023.

L'expression « écart de revenu », dont il est question dans le présent texte, est définie comme l'écart dans la proportion du revenu disponible entre les ménages de la tranche supérieure de 40 % et ceux de la tranche inférieure de 40 % de la répartition des revenus. L'« écart du patrimoine » est défini comme l'écart de la proportion de l'avoir net entre les ménages de la tranche supérieure de 20 % et ceux de la tranche inférieure de 40 % de la répartition du patrimoine. Les estimations de la répartition de la valeur nette selon le quintile de patrimoine sont regroupées pour les ménages des deux quintiles les plus faibles pour faciliter la représentation, étant donné que le ménage moyen du quintile le plus faible avait plus de passifs dus que d'actifs détenus, à l'exemple des travailleurs autonomes ayant une valeur nette d'entreprise négative et des nouveaux diplômés devant rembourser les soldes de leurs prêts étudiants.

Comme pour toutes les données, les estimations des CERSM ne sont pas sans limites. Bien que certaines répartitions soient estimées à l'aide de microdonnées ou micromodèles actuels, tels que les salaires et traitements et la dette des ménages, d'autres, y compris les dépenses de consommation finales des ménages, les transferts sociaux en nature et les actifs des ménages reposent sur des hypothèses ou utilisent des données de périodes de référence antérieures. Les utilisateurs doivent garder ces limites à l'esprit lorsqu'ils analysent les estimations incluses dans ce communiqué.

Toutes les valeurs sont exprimées en taux nominaux non rajustés. Par conséquent, les estimations présentées dans le présent communiqué ne sont pas rajustées pour tenir compte des variations qui pourraient survenir au fil du temps en raison des tendances saisonnières ou de l'inflation des prix. Étant donné que les séries trimestrielles ne sont pas désaisonnalisées, les comparaisons ne devraient être faites qu'à l'aide d'estimations pour le même trimestre de chaque année.

Prochaine diffusion

Les données sur les comptes économiques du secteur des ménages répartis pour le troisième trimestre de 2023 seront publiées le 22 janvier 2024.

Tableaux disponibles : [36-10-0660-01](#) à [36-10-0665-01](#) et [36-10-0667-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [5369](#) et [5370](#).

Le produit de visualisation « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, patrimoine : outil interactif](#) », qui fait partie de *Statistique Canada – Produits de visualisation des données (71-607-X)* est maintenant accessible.

L'article « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, estimations des répartitions des actifs, des passifs et de la valeur nette, 2010 à 2022 : rapport technique sur la méthodologie et la qualité](#) », qui fait partie de la publication *Comptes des revenus et dépenses, série technique (13-604-M)*, est également accessible.

Il est possible d'obtenir des précisions relativement aux sources et méthodes à l'origine de ces estimations dans la publication *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-607-X)*. Voir la section « [Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages](#) » des *Comptes satellites et études spéciales*.

Le portail [Statistiques des comptes économiques](#), accessible sous l'onglet *Sujets* de notre site Web, offre un portrait à jour des économies nationale et provinciales et de leur structure.

La publication *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens (13-605-X)* est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-606-G)* est accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).